

**AVIS PUBLIC**

**DÉROGATION MINEURE**

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 4 juin 2012, à 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 9007, boulevard Gouin Ouest, situé entre les avenues Joseph-Édouard-Samson et Albert-Prévost, érigé sur le lot 1900418 du Cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait un alignement de construction et une marge latérale tels que montrés sur le plan d'implantation projetée portant le numéro A001, préparé par Maxime Brault architecte et estampillé par la Direction du territoire le 14 mai 2012, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

**DONNÉ** à Montréal, ce dix-huitième jour de mai deux mille douze.

Me Sylvie Parent  
Secrétaire d'arrondissement substitut  
Chef de division – Greffe, performance et informatique